
La cérémonie d'ouverture de la formation régionale sur des solutions de reconnaissance biométrique

Discours de Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

Port Louis | 03 avril 2023

Monsieur le Directeur de la Douane,
Monsieur le chef de délégation de l'Union européenne,
Mesdames et Messieurs les représentants institutions nationales,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur ce matin de vous souhaiter la bienvenue à la cérémonie d'ouverture de la formation régionale sur les solutions de reconnaissance biométrique par INTERPOL dans le cadre du 'Programme de Sécurité Portuaire et de Sureté de la Navigation' (PSP) financé par l'Union européenne.

Comme vous le savez, les filières illicites et criminelles se caractérisent par une très forte adaptabilité et une capacité à innover pour déjouer les contrôles et réduire les risques de répression. Le secteur maritime, qui irrigue largement les économies de nos Etats de l'océan Indien occidental, est donc menacé de déstabilisation. Il est un point nodal des risques qui pèsent dans la région. C'est pourquoi le renforcement de la gouvernance des affaires maritimes et portuaires est nécessaire, non seulement pour prévenir les risques, lutter contre les crimes et trafics et aussi pour disposer de cadres solides pour la sécurité de nos populations et la croissance des filières économiques. De fait, le paysage régional de la sécurité maritime est en pleine évolution et la COI y joue un rôle reconnu et croissant, notamment dans le cadre de son partenariat avec l'Union européenne à travers les programmes MASE et PSP.

Mesdames, Messieurs,

Tenant compte de la diversité des menaces qui influencent significativement la sécurité portuaire à l'heure où les échanges commerciaux par voie maritime ont repris des niveaux pré-pandémiques, il est de plus en plus nécessaire de renforcer les capacités des polices aux frontières, des services de douanes, pour prévenir, contrôler et combattre les crimes. A cet égard, les innovations technologiques et les bonnes pratiques doivent être mobilisées. C'est ce qui est au cœur de notre rencontre portée par INTERPOL dans le cadre du programme COI-UE de sécurité portuaire.

Cette semaine de formation régionale sur des solutions de reconnaissance biométrique est destinée à répondre aux besoins identifiés et mobilisera des compétences d'INTERPOL en matière de police pour faciliter les enquêtes et l'échange de renseignements sur un plan régional. Ainsi, les agents des services chargés de l'application de la loi sélectionnés par leurs administrations seront formés aux solutions d'enrôlement biométrique et d'identification certifiée conçues pour fonctionner dans des environnements difficiles et exigeants. En combinant des empreintes digitales de qualité scientifique, une double capture de l'iris, un système d'imagerie faciale haute résolution et un système de détection de preuves, le Seek Avenger offre une solution plus légère, plus intelligente et plus rapide pour la sécurisation des zones portuaires.

Avec cette solution de reconnaissance de Seek Avenger, cela aidera aussi à collecter des données biométriques afin qu'elles soient immédiatement transférées dans la base de données mondiales sur la criminalité maritime et mise à la disposition de 195 pays membres d'Interpol via son réseau sécurisé EYE24/7

Parmi les différentes activités et formations menées par INTERPOL dans le cadre du PSP, il y a plusieurs dispositifs numériques/digitales ainsi que les appareils SEEK AVENGER, qui sont déjà réceptionnées par les pays bénéficiaires vont être

utilisés non seulement ici à Port-Louis mais aussi dans les ports de Luanda en Angola, Moroni aux Comores, Mombasa au Kenya, Toamasina à Madagascar, Maputo au Mozambique, Walvis Bay en Namibie, Victoria aux Seychelles et Dar Es Salaam en Tanzanie.

Mesdames, Messieurs,

A la COI, nous sommes convaincus de l'utilité concrète de nos actions collectives pour la sécurisation des espaces maritimes et des zones portuaires, notamment dans le cadre du programme PSP comme dans le cadre du programme MASE pour lequel nous espérons que l'Union européenne accordera à la COI son soutien renouvelé pour une deuxième phase. Ces actions sont transversales et doivent engager tous les acteurs et institutions parce qu'il est question de sécurité, de lutte contre les trafics, de transport maritime, de commerce ou encore de compétitivité économique – nous répondons ainsi aux demandes de nos Etats qui considèrent la COI comme un acteur premier de la coopération pour la sécurité maritime et pour la relance économique.

Je tiens à exprimer mes encouragements aux apprenants de cette formation. C'est toujours une chance et je pense même une nécessité de se former tout au long de la vie afin d'apprendre, de développer de nouvelles compétences et de se réaliser aussi dans son travail.

Pour terminer, je souhaite souligner la contribution de l'Union européenne à nos actions pour la sécurité maritime, en l'occurrence à travers le programme de sécurité portuaire et de sûreté de la navigation que la COI met en œuvre conjointement avec Interpol, l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime et l'Organisation maritime internationale.

Je vous remercie de votre attention.

